



Verein SwissDRG  
Association SwissDRG  
Weltpoststrasse 20  
Postfach  
CH-3000 Bern 15  
Tel. ++41 31 356 20 20

Communiqué de presse du 5 mai 2004

## **SwissDRG prend son envol**

**Les partenaires de la santé ont constitué l'Association SwissDRG avec siège à Berne. Le but de l'Association est de préparer et de réaliser au niveau suisse, par son projet du même nom, l'introduction de forfaits par cas en tant que nouveau système de rémunération des hospitalisations en milieu résidentiel et en soins somatiques aigus. Le président a été élu en la personne du directeur sanitaire bâlois Carlo Conti.**

Le Projet national SwissDRG commence son activité au début de ce mois. Les partenaires au projet se sont mis d'accord pour rémunérer les prestations hospitalières selon un système unifié à l'échelon suisse, contrairement à la pratique suivie. Le nouveau système incite à davantage de rationalité économique, permet des comparaisons de prestations entre hôpitaux et fournit des données pour une meilleure gestion hospitalière. Le futur modèle de rémunération indemnise des cas de traitement par groupe diagnostique (DRG = Diagnosis Related Groups). De nombreux systèmes DRG sont appliqués sur le plan mondial. Pour la Suisse, il s'agit non pas de réinventer la roue mais d'opter pour le système le plus judicieux qui tienne compte des particularismes de notre pays et qui permette la pondération des coûts par cas pour ensuite déterminer les forfaits par cas liés aux diagnostics. Il est prévu d'introduire ce modèle d'ici trois ans.

En Suisse, un système DRG a déjà été lancé avec succès sur le plan opérationnel dans plusieurs cantons. Dénommé APDRG, il n'est toutefois apte à se développer que dans certaines limites et sera remplacé par le système SwissDRG. Des négociations sont en cours entre les associations SwissDRG et APDRG Suisse pour opérer au mieux le changement de système.

L'introduction de SwissDRG représente un projet important pour tous les partenaires au projet. Sont en particulier interpellés les hôpitaux contraints d'améliorer non seulement leur codage des cas médicaux mais aussi leur comptabilité analytique.

Les partenaires du projet SwissDRG sont:

- la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)
- la Fédération des médecins suisses (FMH)
- H+ Les hôpitaux de Suisse
- SantéSuisse
- la Commission des tarifs médicaux LAA (CTM),  
l'assurance militaire (AM), l'assurance-invalidité (AI).

L'Office fédéral de la statistique (OFS), l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et l'Association des infirmières et infirmiers (ASI) sont également associés au projet.

Dès juin 2004, le projet fera l'objet d'une information continue ([www.swissdrg.org](http://www.swissdrg.org)).

### **Pour tous renseignements:**

Conseiller d'Etat Carlo Conti  
Président de l'Association SwissDRG  
Tél. 061 267 95 21

Walter Bosshard  
Projektleiter SwissDRG  
Tél. 041 220 01 11 / 079 784 88 89